



un nouveau souffle pour nos mobilités



**DOSSIER  
DE PRESSE**  
DÉCEMBRE 2020

**INSPIRE**

Le nouveau projet de mobilité,  
structurant et inspirant, pour la  
métropole clermontoise

# SOMMAIRE

**PAGE 3**

## **InspiRe, la nouvelle façon de vivre la métropole**

**PAGES 4/7**

## **InspiRe, bien plus qu'un projet un nouveau souffle pour nos mobilités**

- Un projet de mobilité page 4
- Un partage harmonieux de l'espace public page 5
- Un projet de transition sociale et écologique page 6
- La métamorphose de l'espace urbain page 7
- InspiRe en chiffres page 7

**PAGES 8/9**

## **Les enjeux du futur réseau métropolitain**

- Offrir de meilleures solutions de déplacement page 8
- Une plus grande équité territoriale page 9
- Le haut niveau de service, c'est quoi ? page 9

**PAGES 10/11**

## **Une concertation publique du 11 janvier au 31 mars 2021**

- La concertation publique dans le processus de réalisation du projet page 10
- Pourquoi concerter ? page 11
- Un dispositif complet d'information et d'expression page 11
- Qui pourra participer ? page 11

**PAGE 12**

## **Une démarche partenariale Le financement du projet InspiRe Le SMTC-AC et la Métropole en bref Contacts**





# InspiRe

## la nouvelle façon de vivre la métropole

L'enjeu central pour les métropoles attractives est d'améliorer et transformer la mobilité de leurs habitants, et de leur assurer confort et qualité de vie.

Afin de répondre à cet enjeu, Clermont Auvergne Métropole et le SMTAC vous proposent un nouveau souffle pour une mobilité plus écologique, plus juste et plus performante au bénéfice de tous les habitants de la métropole. Ce projet c'est InspiRe : un nouveau réseau de transport public construit autour de trois lignes principales, la ligne A du tramway et les 2 lignes B et C sur voies réservées et à haut niveau de service.

**En proposant des aménagements spécifiques le long du tracé, pour les cyclistes et les piétons, InspiRe offre la perspective d'une métropole plus accessible à tous et plus respectueuse de l'environnement.**

**Enfin, InspiRe vise à améliorer et embellir le cadre de vie des habitants.**

**La réalisation de ce projet ambitieux et structurant comprend plusieurs étapes.**

**La première ? La grande concertation qui se déroulera du 11 janvier au 31 mars 2021. L'opportunité pour tous de prendre part au projet en donnant son avis.**

Bien plus qu'une restructuration du réseau de transports, ce projet construit, à l'horizon 2026, une toute nouvelle offre de mobilité sur l'ensemble du territoire.



# inspiRe

## BIEN PLUS QU'UN PROJET, UN NOUVEAU SOUFFLE POUR NOS MOBILITÉS

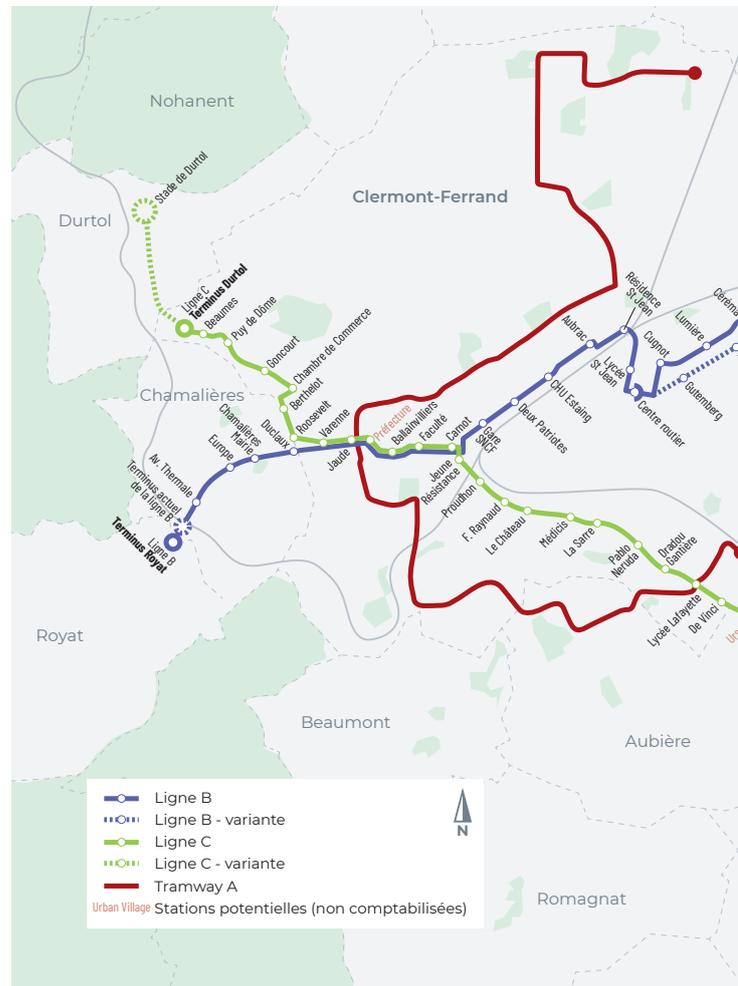
Plus écologique, plus social, InspiRe engage une profonde métamorphose urbaine de la métropole.

### InspiRe, un projet de mobilité

InspiRe, c'est la création de deux lignes de bus à haut niveau de service (BHNS) avec des nouveaux bus zéro émission sur des voies qui leur seront réservées.

Le haut niveau de service apportera aussi des temps de parcours améliorés, plus de régularité, plus de ponctualité, plus de confort et de sécurité, des plages horaires amplifiées...

C'est un projet avec des objectifs très ambitieux : **20 % d'offre supplémentaire, soit 1 million de km en plus chaque année sur les lignes B et C et 1 million de km en plus** sur le reste du réseau de bus urbain; un service accessible, adapté au quotidien de chaque habitant.



Dès lors, la réorganisation du réseau de transport public s'appuie sur :

- **la création de deux lignes B et C à haut niveau de service** pour compléter l'offre de la ligne A de tramway. Les lignes B et C ainsi transformées formeront avec la ligne A la colonne vertébrale du futur réseau,
- **l'amélioration de l'offre des autres lignes de bus et des autres modes de transport** (vélo, transport à la demande, train...).

Dès 2026, le nouveau réseau de transport en commun se connectera en plusieurs points aux trois lignes A, B et C, avec de nouvelles possibilités de correspondance pour irriguer les territoires de la métropole.

L'objectif est de mettre chaque commune de la métropole à 30 minutes du cœur urbain et chaque habitant à 30 minutes des services essentiels.

Au total, l'offre publique de transport en commun augmentera de 20% pour une fréquentation attendue en croissance de 50%.

## Un partage harmonieux de l'espace public

- InspiRe permet de réorganiser l'espace public pour que chaque mode de déplacement trouve sa place. La part de la voiture sera ainsi ramenée à la juste proportion de son usage (50% des parts modales à l'échelle métropolitaine en 2030) pour faciliter les déplacements urbains.
- Une place plus grande sera donnée aux cyclistes, aux piétons et au végétal. La circulation de transit des non riverains sera renvoyée vers les axes automobiles structurants.



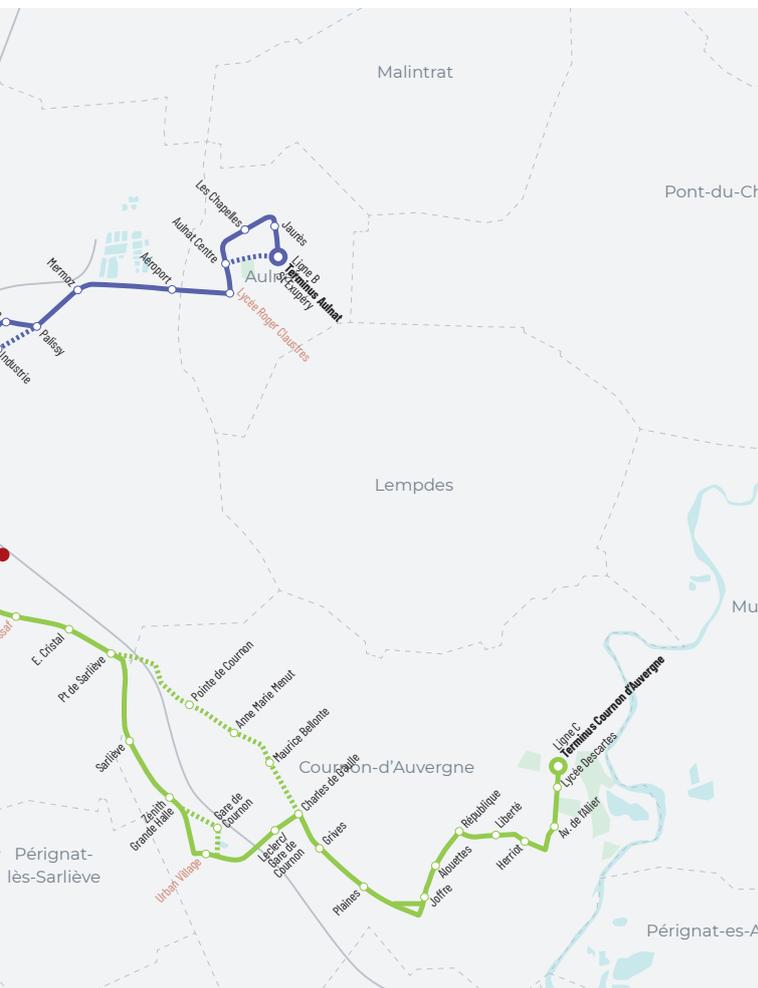
### Pourquoi avoir choisi les lignes B et C ?

Sur la métropole clermontoise, 6 lignes de transport en commun génèrent plus de 80% du trafic voyageurs. Parmi elles, les lignes B et C actuelles sont, après la ligne de tramway, les deux plus fréquentées du réseau.

C'est pourquoi la décision de créer 2 lignes de bus à haut niveau de service s'est portée sur les lignes B et C à partir de leurs tracés actuels et de celui de la ligne 10. À terme, elles desserviront un quart des habitants, 40% des emplois et un tiers des étudiants de la métropole.

### Les 7 communes traversées par les nouvelles lignes B et C :

- Aulnat
- Aubière
- Chamalières
- Clermont-Ferrand
- Cournon-d'Auvergne
- Durtol
- Royat



## **InspiRe, un projet de transition sociale et écologique**

**Aujourd'hui, la lutte contre la pollution et la préservation de l'environnement représentent les enjeux majeurs de la mobilité de demain.**

Le projet irriguera tout le territoire, favorisant la proximité avec son lieu de travail, les services essentiels et les activités du quotidien.

Les grands pôles d'activité et d'emploi, les équipements universitaires et scolaires, les centres hospitaliers et médicaux, la gare et l'aéroport seront desservis par le nouveau projet métropolitain. L'accès pour tous à l'emploi, à la formation, à la culture et aux loisirs sera ainsi amélioré.



Grâce à un maillage fin du territoire, un temps de parcours compétitif, des parkings relais localisés en entrée de ville, et le déploiement du réseau vélo, **InspiRe proposera des alternatives crédibles à la voiture individuelle.** Actuellement, 73 % des déplacements entre le travail et le domicile se font en voiture. Le projet ramènera la place de la voiture à une plus juste proportion, en concentrant son usage sur les trajets où elle est la solution la plus performante et en favorisant les transports en commun et le vélo pour les trajets du quotidien, rapides et efficaces.

**En faisant le choix de bus zéro émission à énergie propre sur les deux lignes BHNS, InspiRe aura pour objectif de réduire les émissions de CO2. Là encore, la réduction des émissions de gaz à effet de serre est une priorité affirmée de la Métropole.**

**Les aménagements de l'espace public feront la part belle au végétal pour protéger la biodiversité et œuvrer à la préservation de l'environnement. Dans ce cadre, le projet prévoira la plantation de plus de 1000 arbres nouveaux.**

La pollution ainsi réduite, la Métropole offrira un cadre de vie plus respectueux de l'environnement et de la santé de ses habitants.

InspiRe contribuera au programme de renouvellement des quartiers et profitera à tous, notamment aux 42 000 abonnés du réseau de transport public dont 20 000 abonnés solidaires qui bénéficieront d'une offre plus large et d'une tarification adaptée.

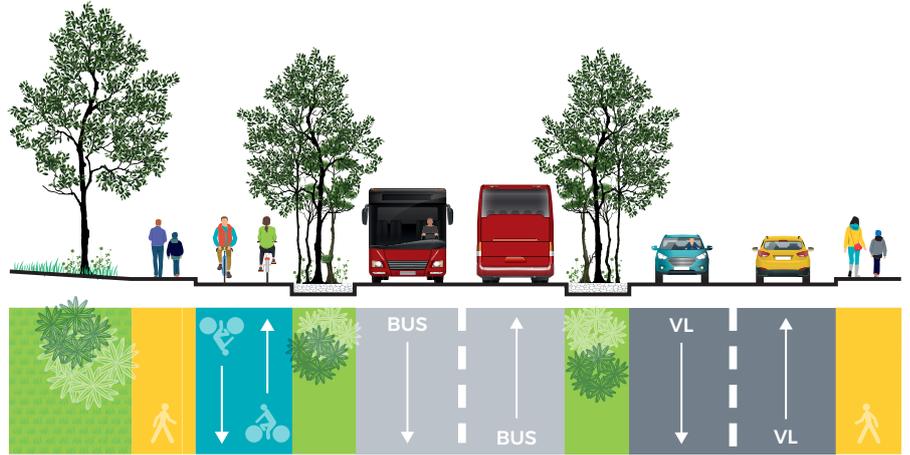
## La métamorphose de l'espace urbain

Bien plus qu'un nouveau réseau de transport, le projet vise aussi à améliorer et à embellir le cadre de vie des habitants. Les aménagements des espaces publics ou paysagers prévus le long des lignes, permettront des déplacements apaisés pour tous.

**InspiRe est l'occasion unique de redessiner et redistribuer l'espace urbain le long du tracé des deux lignes.**

Au-delà de la création des lignes à haut niveau de service, un chantier très ambitieux d'aménagement des espaces publics est engagé : remodelage de places et des carrefours, nouveau mobilier, renforcement des coulées vertes et des corridors écologiques, meilleures liaisons entre les différents quartiers...

Les lieux emblématiques de la métropole situés à proximité du projet feront également l'objet d'une requalification afin de révéler et mettre en valeur ces espaces majeurs pour le territoire. Les vues dégagées vers l'horizon, comme le puy de Dôme, seront maintenues.



## LES DEUX NOUVELLES LIGNES EN CHIFFRES



# inspiRe

## LES ENJEUX DU FUTUR RÉSEAU MÉTROPOLITAIN

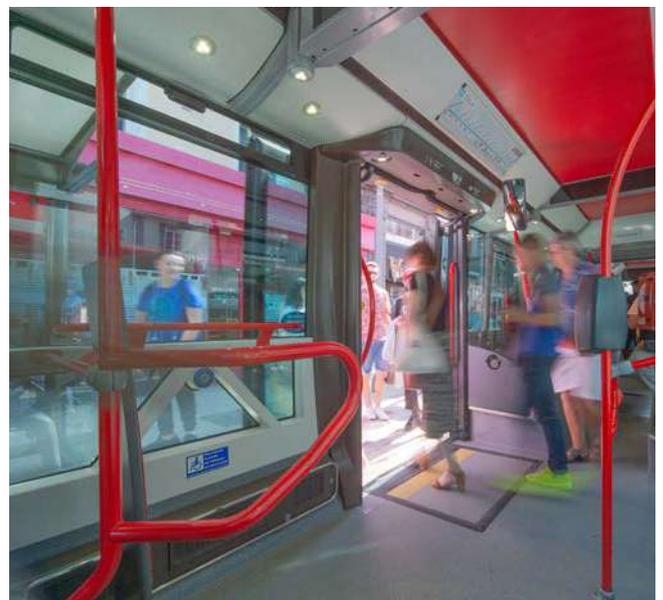
**Issu de plusieurs concertations – notamment les Rencontres citoyennes de la mobilité qui se sont tenues en 2015-2016 ou le Plan de déplacement urbain approuvé en 2019 – InspiRe a été pensé pour favoriser l'équité territoriale et accélérer la transition écologique de la Métropole.**

**Là encore, les objectifs affichés sont extrêmement forts : une flotte de véhicules plus vertueuse, avec une volonté d'atteindre le zéro émission, sur l'ensemble du réseau, à l'horizon 2035 !**

### **Offrir de meilleures solutions de déplacement**

Le projet de futur réseau sera construit pour répondre prioritairement :

- aux déplacements domicile-travail
- aux déplacements des collégiens, lycéens, étudiants (dont apprentis)
- à l'accès aux centres hospitaliers et médicaux
- aux déplacements à vocation de loisirs et commerciaux le week-end
- à la desserte de la gare SNCF et de l'aéroport
- à la desserte des grands équipements culturels (Zénith / Grande Halle de Cournon, FRAC, Conservatoire Emmanuel Chabrier, musées, etc.).



## Une plus grande équité territoriale

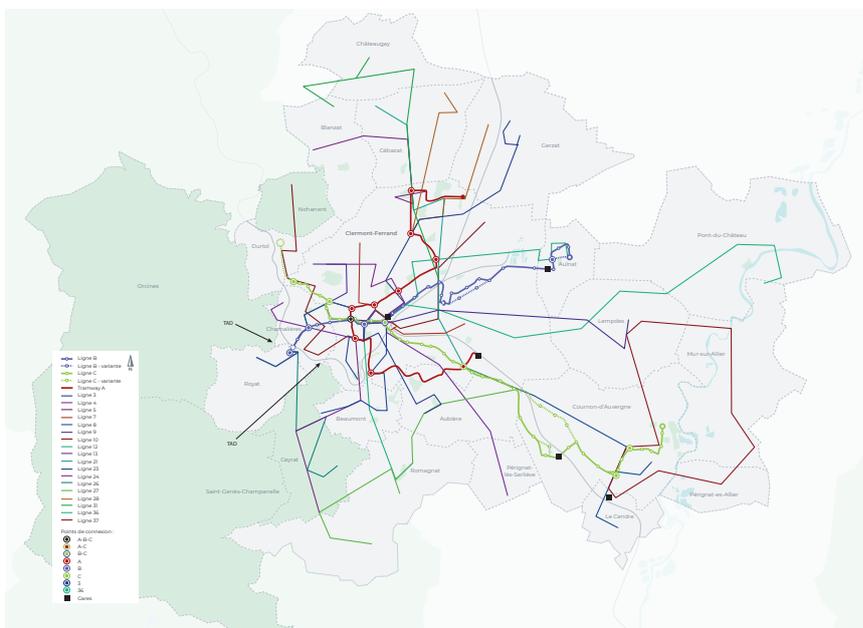
Les grandes transformations ne se limiteront pas aux lignes B et C. Bien au contraire...

InspiRe c'est un projet de territoire global qui amènera la collectivité et les usagers, à travers la concertation, à repenser complètement l'offre de mobilité existante pour une meilleure équité territoriale. C'est donc bien l'ensemble du réseau de bus qui profitera de cette restructuration pour arriver, chaque année, à 1 million de kilomètres parcourus supplémentaires (sans compter les lignes B et C) et desservir ainsi, davantage de lieux stratégiques.

➤ **L'objectif est de mettre chaque commune de la métropole à 30 minutes du cœur urbain et chaque habitant à 30 minutes des services essentiels.**

InspiRe vise ainsi à répartir les kilomètres supplémentaires de manière équilibrée entre les deux nouvelles lignes B et C et les autres lignes de bus mais également à répondre prioritairement aux enjeux suivants :

- renforcer la desserte de l'Est métropolitain, en direction de Lempdes et Pont-du-Château ;
- capter les flux du Sud-Ouest métropolitain, avec une attention particulière à la création d'un lieu d'échange route – transport en commun pour les usagers de la RD2089 ;
- desservir les gares du ressort territorial, en coordonnant l'offre avec la Région (TER) et la SNCF (Intercités) ;
- construire un accès direct au centre de la métropole et à la ville thermale (Royat) depuis l'aéroport et la gare, avec des liaisons directes.



## LE HAUT NIVEAU DE SERVICE, C'EST QUOI ?

### Une offre rapide

- La quasi-totalité du parcours s'effectue sur des voies dédiées, avec priorité aux feux et intersections.
- Des véhicules plus rapides : l'objectif est d'atteindre une vitesse moyenne de 20 km/h sur les lignes B et C. À cette vitesse, les BHNS offrent des performances semblables à la voiture ou au tramway.
- Une garantie du temps de trajet à 95%
- L'augmentation de la fréquence avec un bus toutes les 6 minutes en heure de pointe, sur la majeure partie de l'itinéraire.
- L'augmentation de l'amplitude horaire, de 5h à 1h.

### Une desserte régulière

64 stations au total seront réparties sur le parcours des lignes BHNS.

### Une accessibilité améliorée

- Des bus plus accessibles aux personnes à mobilité réduite (grâce notamment à la montée effectuée au niveau des quais).
- Des stations réaménagées pour un meilleur confort (information en temps réel, billettique, aménagement).



## UNE CONCERTATION PUBLIQUE DU 11 JANVIER AU 31 MARS 2021

### Un dispositif complet et transparent pour s'informer et s'exprimer

Bien conscients des enjeux et attentes inhérents à un projet de telle envergure, Clermont Auvergne Métropole et le SMTC-AC organiseront une large concertation à toutes les étapes du projet. La première phase, dédiée à la concertation réglementaire, débutera le 11 janvier et s'échelonnera jusqu'au 31 mars 2021.

L'objectif ? Faire évoluer le projet de création des lignes B et C et, plus largement, le réseau de transport en commun, en prenant en compte l'avis de celles et ceux qui l'utilisent ou vont l'utiliser au quotidien.

La volonté des maîtres d'ouvrage est bien de mettre en œuvre une concertation transparente et largement partagée.

Les études ont montré l'opportunité du projet et permettent d'envisager différentes variantes de tracé et options d'insertion.

Si la restructuration de l'ensemble du réseau fait aussi partie de cette phase de concertation, le dialogue engagé sur cette restructuration et sur les aspects de circulation et de stationnement se prolongera, lui, pendant plusieurs mois.

### La concertation publique dans le processus de réalisation du projet

Dès le 11 janvier, le public sera invité à partager ou donner son avis et faire des propositions, notamment sur ces éléments du projet.

À l'issue de cette phase de concertation, un bilan reprenant tous les éléments inhérents à la concertation et notamment la synthèse des avis exprimés sera élaboré par le SMTC-AC. Il sera présenté au Comité syndical du SMTC-AC et au Conseil métropolitain.



## Frise calendaire du projet



## Pourquoi concerter ?

Le projet InspiRe sera alimenté par les nombreux travaux techniques et le dialogue avec les acteurs du territoire.

**Lancer une concertation, c'est tout simplement demander l'avis du plus grand nombre pour élargir le cercle décisionnel habituel.** Autrement dit, et parce qu'ils comptent, il s'agit de récolter les avis d'usagers ou de futurs usagers du service, le plus largement possible, pour accompagner le travail des élus et des agents du SMTC-AC et de la Métropole.

Remarques, avis, questions seront autant de contributions utiles à la construction du projet.

## Un dispositif complet d'information et d'expression

Pour permettre à tout un chacun de prendre connaissance, en toute transparence, du projet InspiRe mais également de pouvoir librement donner son avis, Clermont Auvergne Métropole et le SMTC-AC ont imaginé un dispositif d'information et d'expression complet.

Mis à la disposition du public aux sièges de la Métropole et du SMTC-AC, dans les mairies des sept communes traversées par les lignes B et C et dans les autres communes du ressort du SMTC-AC qui ont souhaité porter également cette concertation, ce dispositif comprendra :

- **Un dossier de concertation et un registre d'observation**, consultables sur place ;
- **Une brochure synthétique et pédagogique** présentant le projet, ses enjeux et ses caractéristiques, en libre-service ;
- **Un dispositif digital** : site Internet dédié au projet et plateforme participative sur [www.inspire-clermontmetropole.fr](http://www.inspire-clermontmetropole.fr) ;
- **Des cartes T** préaffranchies pour adresser par écrit au SMTC-AC des questions ou des avis ;
- **Une exposition itinérante** ;
- **Une vidéo de présentation du projet.**

En parallèle, des temps de dialogue et de rencontres avec le public seront organisés dans les 7 communes traversées par les deux lignes de BHNS et dans les autres communes du ressort du SMTC-AC. Ces temps d'échange se présenteront sous forme de réunions publiques ou animations spécifiques (balades...).

## Qui pourra participer ?

Tout le monde pourra participer à cette concertation publique :

- habitants des 21 communes de la métropole et des 23 communes sur lesquelles intervient le SMTC-AC.
- tous les usagers ou futurs usagers du réseau de transports de la métropole.
- toutes les personnes qui viennent travailler sur le territoire, toutes celles qui viennent s'y balader, y faire leurs courses, mais aussi les touristes, les personnes de passage...

Les participants pourront être organisés en structure, en association, ou pourront donner leur avis de façon indépendante, en leur nom propre.



## UNE DÉMARCHE PARTENARIALE

Clermont Auvergne Métropole et le SMTC-AC assurent la co-maîtrise d'ouvrage du projet InspiRe.

Le pilotage du projet est exercé entre des élus membres du bureau de la Métropole et des élus membres du bureau du SMTC-AC rassemblés en **conseil exécutif**

Un **comité des partenaires**, réunissant des acteurs institutionnels, économiques et des associations d'intérêt métropolitain, composé pour l'occasion, est informé des avancées du projet.

Les études techniques sont menées en associant **les différents acteurs du territoire** :

- les villes directement concernées par les aménagements du BHNS (Aulnat, Aubière, Chamalières, Clermont-Ferrand, Couron-d'Auvergne, Durtol, Royat),
- T2C (exploitant du service public de transports urbains),
- l'Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole,
- la Société Publique Locale Clermont-Auvergne (chargée, pour le compte de Clermont Auvergne Métropole, de la réalisation et du portage de projets d'aménagement et de construction),
- l'ensemble des communes pour la restructuration du réseau.

En phase d'études, le SMTC-AC, mandataire de la co-maîtrise d'ouvrage s'appuie sur des **assistants à maîtrises d'ouvrage (AMO)** :

- SETEC Organisation accompagne le SMTC-AC pour les questions de gouvernance du projet,
- EGIS conduit les études préliminaires et assure le conseil technique,
- Rouge Vif accompagne le SMTC-AC et Clermont Auvergne Métropole dans la communication et la concertation sur le projet.

## LE FINANCEMENT DU PROJET InspiRe

Le projet représente un investissement de 240 à 280 M€ HT.

Le financement est réparti entre Clermont Auvergne Métropole et le SMTC-AC de la manière suivante :



### SUBVENTIONS ATTENDUES

- État
- Région et Fonds Européens
- Programmes européens spécifiques
- Département

## LE SMTC-AC & LA MÉTROPOLE EN BREF

- **23** communes desservies
- Un territoire de **320,6 km<sup>2</sup>**
- **355 km** de lignes régulières
- **25** rames de tramway
- **181** bus
- **7 millions** de km parcourus
- **32,5 millions** de voyages (tramway et bus)
- **42 000** abonnés



- **300 000** habitants
- **300 km<sup>2</sup>**
- **21** communes
- **19<sup>e</sup>** métropole française
- **40 000** étudiants



## CONTACTS PRESSE

### Clermont Auvergne Métropole

Emmanuel Théron - Attaché de presse  
Cabinet d'Olivier Bianchi,  
Président de Clermont Auvergne Métropole  
T. 04 73 42 62 51 • P. 07 61 90 23 29  
etherond@clermontmetropole.eu

### Agence Qui Plus Est

Anne-Cécile Runavot  
T. 04 73 74 62 35 • P. 06 34 87 35 87  
anne-cecile.runavot@quiplusest.com



un nouveau souffle pour nos mobilités